



LE

N°287

ROINVILLE INFOS

LE JOURNAL MUNICIPAL

MAI 2022

Place du théâtre

MARCHÉ aux puces FOIRE À TOUT DE ROINVILLE

Par l'association l'Orangeraie

Tous les derniers dimanches

6h-18h restauration sur place

Infos et réservation

07 73 04 87 94

06 88 74 16 23



INFORMATIONS PRATIQUES



SITE INTERNET DE LA MAIRIE
WWW.MAIRIE-ROINVILLE.FR

01 64 59 72 82

2 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN



VOTRE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURES :

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

Mardi et Jeudi

13h30 - 17h15

Samedi

9h - 12h



Uniquement sur RDV



NOUS CONTACTER :

Communication

roinville.infos@mairie-roinville.fr

Courriel de l'école :

0910073k@ac-versailles.fr

Courriel des parents d'élèves :

pe2roinville@gmail.com



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Service urbanisme

urbanisme@mairie-roinville.fr

Service état civil-accueil

contact@mairie-roinville.fr

Service culturel

bibliothèque@mairie-roinville.fr

LES PHARMACIES DE GARDE

MONPHARMACIEN.IDF.FR



8

MAI

Couturier

Etampes

15

MAI

Saint Martin

Etampes

22

MAI

Limours

29

MAI

Bachelet

Arpajon

07 57 54 20 61

DÉCHÈTERIE
DOURDAN

Lundi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Mercredi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Dimanche : 9H - 12H45

Vendredi : 14H - 17H45

CHÈRES ROINVILLOISES, CHERS ROINVILLOIS,

En ce mois de mai 2022, j'aurais pu aborder avec vous différents sujets d'importance: les résultats de l'élection présidentielle dans notre commune et votre remarquable mobilisation en termes de participation, le vote du second budget de mon mandat à la fois prudent, discipliné et ambitieux dans ses investissements, l'arrivée des beaux jours tant attendus, etc. Je choisis néanmoins de vous parler de deux futurs événements pour notre commune qui devraient réveiller l'esprit de fête, d'allégresse et de jovialité qui sommeillent en vous: les intervillages du 21 mai à Saint-Cyr-sous-Dourdan (à partir de 13h) et le prochain marché communal du 29 mai (à partir de 9h).

Les intervillages tout d'abord. Que de souvenirs pour chacun d'entre nous! De ces maillots verts qui nous caractérisent tant en tant que Roinvillois. De ces multiples compétitions et jeux sportifs qui nous opposent, depuis 1977, à nos amis de Corbreuse, de Richarville, de Saint-Cyr, de Sermaise et des Granges-le-Roi. De ces deux journées séparées par la paix des braves du samedi soir où les adversaires de la journée se muent en camarades pour trinquer et manger dans une ambiance si conviviale. Les intervillages sont une part de notre histoire collective. J'y ai moi-même tant de souvenirs lorsque j'y participais, petit écolier de Josquin-des-Prés, avec mes parents et mes frères. Si impressionné et ému que j'étais de porter les couleurs de mon village. En l'espace de vingt ans, les temps ont néanmoins changé. Les bénévoles organisant cet événement sont désormais rares. Les équipes communales plus clairsemées qu'auparavant. L'événement ne dure plus qu'un après-midi. Cette nouvelle fragilité n'est pour autant pas inévitable. Elle dépend de votre mobilisation, à toutes et tous. Si vous avez du temps libre ce samedi, n'hésitez pas à contacter Isabelle LAMY et Claude LANGLOIS, les nouvelles responsables du comité des animations de Roinville, pour leur prêter main forte. Elles accomplissent un travail formidable depuis plusieurs mois et ne demandent qu'une aide et un soutien supplémentaire!

Le marché local ensuite. Vous le savez, il s'agissait d'un engagement de campagne que j'avais pris et que nous avons mis en oeuvre dès 2021. Après la splendeur des premières sessions du printemps dernier, est venu la difficulté de l'hiver et le départ de quelques exposants. Comme prédit, ce type de projet ne peut être qu'un constant renouvellement. Effectuant un travail silencieux, méthodique et remarquable depuis plusieurs mois, ma conseillère déléguée en charge des fêtes Mme Nathalie LAPINA, a préparé une édition de mai 2022 qui sera marqué par plusieurs révolutions. Saluons ensemble son enthousiasme sans failles pour notre marché et soutenons-la! D'une part, le marché du 29 mai prochain accueillera, au-delà des habituels exposants (fromages, viandes, poissons, fruits et légumes) de nombreux nouveaux exposants (miel de Roinville, olives essonniennes, food-truck de Dourdan, bijoux essonniers, brasseur yvelinois) et le retour d'exposants locaux tant appréciés (fleuriste de Sermaise, asperges et fraises de Roinville, pommes de terre de Saint-Cyr-sous-Dourdan). D'autre part, le marché de produits locaux sera combiné avec le premier marché aux puces roinvillois composé d'une trentaine d'exposants ! Enfin, pour la fête des mères, la commune a prévu une animation et un cadeau spécial pour toutes les mères roinvilloises qui seront présentes.

Nous comptons donc sur vous pour être présents en grand nombre à ces deux événements! Il ne tient qu'à nous de forger cet art de vivre roinvillois si plaisant autour d'événements comme ceux-ci. Je compte donc sur vous !

En demeurant à votre disposition pour toutes informations ou toutes aides,

Respectueusement vôtre,

Guillaume BELLINELLI

06 34 45 00 71



Rencontrez votre maire le samedi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous dans la semaine.



Suivez l'actualité de votre maire et de la commune
facebook.com/guillaume.bellinelli.39

Les procès-verbaux et les comptes-rendus complets de chaque conseil municipal sont à retrouver sur le site Internet de la commune. Il en va de même concernant les conseils communautaires dont les procès-verbaux sont présents sur le site internet de la CCDH.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

Retrait à l'unanimité de la délibération n° 2021-02 du 8 mars 2021 portant subvention DSIL pour le passage à la technologie LED

Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2021 : Budget communal, du compte administratif 2021 - budget communal et du budget primitif 2022 - budget communal et affectation à l'unanimité des résultats 2021

Délibération à l'unanimité du maintien en 2022 du taux des taxes communales 2021

Approbation du montant des subventions attribuées au titre de l'année 2022. **12 voix pour et une abstention**

Délibération à l'unanimité du droit à la formation des élus.

Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2021 - transport, du compte administratif 2021 - transport et du budget primitif 2022 - transport et affectation à l'unanimité des résultats 2021 - transport.

Délibération à l'unanimité de la coupure nocturne de l'éclairage public.

Décision de formaliser la journée de solidarité. **11 voix pour et 2 abstentions**

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2022

Administration Générale : Délibération, sans vote formel, concernant l'installation de Mme Anita GONNEAU dans sa fonction de conseillère communautaire de la Commune de Breux Jouy.

Après en avoir délibéré à l'unanimité et procédé aux opérations de vote : acte de la démission de la 4ème Vice-Présidente et proclame l'élection de Pierre VALLEE, conseiller communautaire, en tant que 7ème Vice-Président puis désigne Anita GONNEAU pour représenter la CCDH auprès du CA du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Dourdannais en Hurepoix et désigne Jean-Pierre MOULIN comme représentant suppléant du Conseil Communautaire au Comité Technique et au Comité d'Hygiène et de Sécurité dans les Conditions de Travail.

Délibération à l'unanimité du maintien en 2022 du taux des taxes communales 2021 et désigne Damien HEBUTERNE en qualité de délégué suppléant de la CCDH au Comité Syndical du SIREDOM puis désigne Alberto RODRIGES en qualité de délégué titulaire de la CCDH au Comité Syndical du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédécelle et désigne Pierre VALLEE pour représenter la CCDH auprès du CA de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne et modifie la composition de plusieurs commissions communautaires.

Délibération à l'unanimité des indemnités de fonction des Elus Communautaires.

Finances : Délibération à l'unanimité de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 : Budget Principal, de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 au budget 2022, des taux d'imposition 2022 «Impôts Ménages», du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises, de procéder à la demande de subvention au titre du dispositif «Aide aux équipements sportifs de proximité» de la Région Ile-de-France pour l'opération de couverture du plateau d'évolution du gymnase des Closeaux situé à Saint-Chéron. **Approbation** des dispositions du Budget Primitif 2022. **27 voix pour et 4 abstentions**

Délibération du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2022. **26 voix pour et 5 abstentions**

Ressources Humaines : Délibération à l'unanimité de l'instauration des Indemnités Horaires pour travaux Supplémentaires.

Délibération à l'unanimité concernant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), de l'Indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA).

Développement Economique : Délibération concernant l'accord de la Communauté de Communes relatif au décalage de l'échéance de prêt de la SPL des Territoires de l'Essonne dans le cadre de l'exécution du traité de concession Eco Parc Dourdan Nord. **27 voix pour et 5 abstentions** **Motion à l'unanimité** relative à l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis
votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



■ TRAVAUX

Marchais : un nouvel élément de sécurité

Après l'installation de zone 30 à la Bruyère et à Beauvais, c'est au tour du hameau de Marchais de passer le pas. Suite à la création de 3 nouvelles parcelles à l'entrée du hameau au niveau du chemin rural, il a été décidé en concertation avec le département de sécuriser davantage le croisement en créant un dos d'âne,

afin de casser la vitesse excessive de certains automobilistes. Les travaux ont débutés au mois de mars et celui-ci est désormais opérationnel. Cet élément de sécurité s'insère dans la volonté du Maire de sécuriser davantage le bourg et ses hameaux.



■ SERVICES TECHNIQUES

La très désirée, Désirée est enfin arrivé !



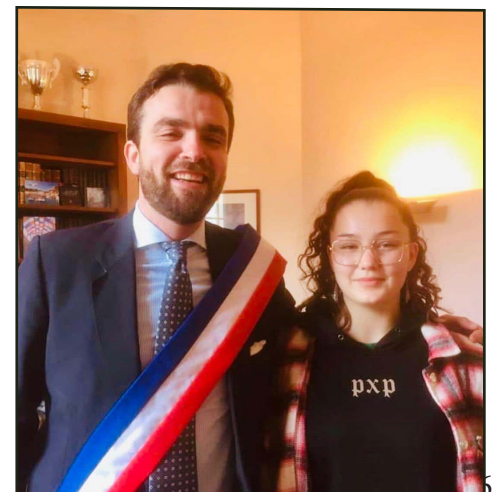
Après 6 mois de retard dû à la difficulté de trouver les composants électroniques qui permettent au tracteur de fonctionner, celui-ci a été livré aux services techniques le 13 avril. Après 4h de formation, le directeur des services techniques, Jean François MEDJADJI, peut désormais l'utiliser pleinement. Très fonctionnel, celui-ci va nous permettre d'effectuer de nombreuses tâches : coupe de l'herbe, transport de palettes, nettoyage des routes et des dépôts sauvages grâce à sa benne crapaud, déneigement.... Désormais, avec en plus une nouvelle saleuse de 900

litres, la commune est parée pour toute éventualité pour les 25 prochaines années. Cet investissement de plus de 100 K€ a été en grande partie amorti par la vente de l'ancien tracteur et de l'ancienne épareuse pour un montant de 31 K€ et l'arrêt d'avoir recours à une entreprise extérieure pour la tonte de la commune pour une somme de 32 K€. Nous remercions chaleureusement la société CHOUFFOT pour avoir répondu à nos attentes avec ce tracteur, ce qui était loin d'être aisé au départ tant nos demandes étaient complexes et importantes.

■ CITOYENNETÉ

Cérémonie citoyenneté et remise des cartes électorales

La cérémonie de citoyenneté permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans, nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune. Ce fut chose faite le 2 avril dernier, cérémonie pendant laquelle le maire leur a expliqué le fonctionnement du vote, leur a remis un livret de citoyenneté et en a profité pour apprendre à les connaître en parlant études, permis de conduire, musique et art en général. Un temps d'échange qui vaut de l'or et que chacun a apprécié.



Les élections présidentielles à Roinville

Comme en 2017, ce sont Emmanuel Macron et Marine Le Pen qui se sont qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle. Au niveau local, Emmanuel Macron bénéficie de 30,65% des votes, Jean-Luc Mélenchon arrive en deuxième position avec 21,46%, suivi de Marine Le Pen à hauteur de 20,31%. Les autres candidats se partagent les voix, selon le décompte suivant Eric Zemmour 7,15%, Valérie Pécresse 6,64%, Yannick Jadot 5,36%, Nicolas Dupont-Aignan 2,68%, Jean Lassalle 1,92%, Fabien Roussel

1,79%, Anne Hidalgo 1,15%, Philippe Poutou 0,64% et Nathalie Arthaud 0,26%. Pour le second tour des élections, Emmanuel Macron est élu à 60,28 % des voix soit 425 votes. Marine Le Pen quand à elle comptabilise 39,72% des voix soit 280 votes. Le taux de participation dans notre village pour le second tour a été de 78,59% pour un taux d'abstention de 21,41%. pour 990 inscrits. Nous pouvons aussi comptabiliser 57 votes blancs et 16 votes nuls.



■ JEUNESSE

Afin de continuer à soutenir la jeunesse, l'équipe municipale a décidé de renouveler le partenariat qui est le sien avec le conseil départemental dans l'utilisation du dispositif du TREMPLIN CITOYEN à destination des jeunes de 17 à 25 ans désireux de réaliser un engagement citoyen. L'objectif est ici d'accompagner les jeunes dans leur accession à l'autonomie et de leur financer une partie de leur projet en échange de leur engagement citoyen. L'aide financière du tremplin citoyen s'élève à 400 € par projet en échange de 40 heures d'engagement dans un projet citoyen au service de notre commune. Pour obtenir ce tremplin, il faut être âgé de 17 à 25 ans révolus, justifier d'un domicile en Essonne depuis au moins 6 mois, disposer d'un compte bancaire ou postal à leur nom et présenter la réalisation de 40 heures d'engagement dans un projet d'autonomie en lien avec :

Les études et la formation : Financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires

pour la scolarité, le BAFA; La mobilité : Financer une partie du permis de conduire, du Pass Navigo, de la carte Imagine'R, etc. ; Le logement : Financer les frais liés à l'eménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques, etc.) ou un loyer de logement étudiant ; La santé : Financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.

En 2021, la commune a utilisé cet outil pour faire travailler une douzaine de jeunes sur des projets aussi divers que le développement de la bibliothèque, le renforcement de nos services administratifs, l'élaboration d'un parcours de sport-santé, la réflexion autour d'un projet de cinéma en plein air, l'amplification des actions en matière de développement durable, les liens intergénérationnels, etc. M. le maire tient à remercier vivement Mylène, Solène, Eva, Marilou, Chloé F. et Chloé B., Constantin, Maeva, Clara, François, Pierre et Alexandre pour leurs travaux et implications!

En 2022, la mairie a préparé de nouveaux

ambitieux projets d'engagement citoyen pour notre village en lien avec le développement durable, la culture, le lien intergénérationnel, la solidarité et le numérique. Si vous êtes intéressés, il suffit de prendre contact avec la mairie ! Nous vous aiderons ensuite à remplir le dossier et à mener à bien les démarches administratives avec le conseil départemental.



Le 7 avril 2022, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif de la commune pour l'année 2022. Celui-ci retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Ce budget respecte les principes budgétaires d'annualité, d'universalité, d'unité, d'équilibre et de sincérité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il doit être voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État (la préfecture) dans les 15 jours qui suivent son approbation. Pour cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Vous pouvez consulter ce budget sur simple demande au secrétariat de la mairie, aux horaires d'ouverture des bureaux.

Ce budget a été construit au regard des trois objectifs:

La prudence vis-à-vis de la hausse potentielle de nos coûts de fonctionnement en raison du contexte international incertain (crise ukrainienne, crise sanitaire, dérèglement des chaînes de production mondialisées) et des annonces des candidats à la présidentielle (hausse du point d'indice des fonctionnaires territoriaux notamment). Ces éléments auront des conséquences à la hausse sur les salaires de nos fonctionnaires ainsi que sur nos achats alimentaires (cantine, buffets, cocktails), de matériaux, de matériels et de matières premières (gaz, électricité, essence). Nous avons donc anticipé une hausse de certains de nos coûts de fonctionnement de l'ordre de +30% ;

La discipline budgétaire afin de maîtriser l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement, de contrôler l'ensemble de nos achats et de rationaliser ces mêmes dépenses lorsqu'elles peuvent l'être (achats groupés entre services de la commune et avec les autres communes de la communauté de communes);

L'investissement pour amplifier l'amélioration de la qualité de nos services publics (modernisation de notre éclairage public avec le renouvellement de l'ensemble de nos candélabres et le passage total en LED pour 130 000 €; rénovation de notre site Internet communal pour 10 000 €), le soutien à nos associations et à la vie culturelle de la commune (installation d'un éclairage en LED pour nos deux courts de tennis extérieurs pour 30 000 €; achat d'une scène intérieure et extérieure pour 30 000 €) et le renforcement des travaux utiles pour nos administrés (travaux de gainage des eaux pluviales chemin des Buissons Fleuris et rue du Général De Gaulle pour 40 000 € environ ; études approfondies pour des travaux de sécurisation des poubelles et du stationnement à Mesnil-Grand). Ces investissements font l'objet pour les plus avancés de dossiers de subventions auprès de l'État, de la région, du département et d'autres opérateurs publics. Ils sont facilités par notre discipline budgétaire précédemment évoquée. . Par ailleurs, nous avons prévu également une somme de 320 000 € en matière d'investissement dans le cas où nous serions contraints d'acheter la parcelle du restaurant chinois, dans le cadre de la procédure de préemption urbaine en cours et des discussions avec le magasin ALDI et la boulangerie.

Pour rappel, le budget communal est divisé entre une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement du budget communal regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les recettes de fonctionnement sont estimées en 2022 à 1 482 267, 32 € (1 547 536, 46 € dans le budget primitif 2021). Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, etc.) (92 311,56€ en 2019, 56 264,81€ en 2020, 80 448,87€ en 2021 et 82 765 € prévus en 2022), aux impôts locaux (583 694€ en 2021, 607 288 € prévus en 2022) et aux dotations versées par l'État (46 616€ prévu en 2022, soit -17,26% par rapport à 2021).

S'agissant de la fiscalité, les taux des impôts locaux pour 2022 demeurent inchangés par rapport à 2021 et, cela depuis 2011:

Le taux de la taxe foncière sur le bâti est de 30,16% (dont 16,37% pour le taux du département);

Le taux de la taxe foncière sur le non bâti est de 57,51%.

Il doit être précisé qu'avec la réforme de la taxe d'habitation mise en place par le Gouvernement en 2018 et qui s'achèvera en 2023 (suppression pour l'ensemble des particuliers), le produit de cette taxe n'est plus perçu par la commune. En compensation, la part départementale de la taxe foncière sur le bâti est reversée aux communes. Enfin, la municipalité a délibéré le 28 octobre 2021 pour

taxer les logements vacants dès 2023. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement sont estimées au même montant pour respecter le principe d'équilibre. Elles sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matériels et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions allouées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Il est à noter que les charges de personnel représentent en 2022 656 170,00€, soit 44,27% des dépenses globales de fonctionnement du budget primitif. En 2021, elles s'élevaient à 570 348,83 €, soit 53% des dépenses globales de fonctionnement du budget primitif de l'année dernière. En fin d'année, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement réelles constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à un nouvel emprunt. Pour l'année 2021, ce montant s'élevait à 99 465,94 € (228 070,48 € en 2020) portant le résultat cumulé de fonctionnement à 503 318,40 €, soit l'épargne actuelle de la commune.

La section d'investissement s'articule autour des projets d'avenir pour la commune et devrait s'établir à hauteur de 1 069 889,08 € en dépenses et en recettes. Elle est liée aux investissements de court, moyen et long terme pour notre village. Elle regroupe, d'une part, les dépenses faisant évoluer durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune (acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de terrains, d'études et de travaux sur des structures existantes ou en cours de création) et, d'autre part, les recettes patrimoniales (taxe d'aménagement perçue en lien avec les permis de construire) et les recettes issues des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple, le projet de modernisation de notre éclairage public devrait être subventionné à hauteur de 40% par l'État (DETR) et de 40% par la région Île-de-France). Les principaux investissements prévus en 2022 sont ceux cités précédemment.

L'endettement et les principaux ratios financiers de la commune.

La commune possède encore trois emprunts en cours: Celui pour la construction de la maternelle, contracté en 2014 pour 500 000 €. Le capital restant dû au 1er janvier 2022 est de 318 750 €. La municipalité renégocie actuellement cet emprunt pour diminuer sa durée (il court actuellement au-delà de la prochaine décennie) et sa charge d'intérêt (taux d'intérêt); Celui pour un réaménagement de la dette communale, contracté en 2015 pour 375 229,24 €. Le capital restant dû au 1er janvier 2022 est de 124 479,18 €; Celui pour l'extension de la grange de Malassis, contracté en 2018 pour 70 000 €. Le capital restant dû au 1er janvier 2022 est de 52 322,82 €.

Les principaux ratios de la commune et leur évolution lors des deux dernières années sont décrits ci-dessus.

En synthèse, la commune possède des dépenses de fonctionnement par habitant en hausse et plus élevées que la moyenne nationale, des dépenses de personnel en baisse et dans la moyenne nationale, des impôts par habitant en hausse du fait de la revalorisation des valeurs cadastrales de la taxe foncière et plus hauts que la moyenne nationale et en endettement en constante baisse et significativement plus bas que la moyenne nationale : Dépenses de fonctionnement par habitant: 659,39 € en 2020 (réalisé), 772,58 € en 2021 (réalisé), 1 083,53 € en 2022 (prévu). À titre de comparaison, le ratio moyen établi par l'État pour les communes de notre strate (entre 500 et 2 000 habitants) - voir le rapport «Les collectivités locales en chiffres 2021» d'août 2021 - en matière de dépenses de fonctionnement par habitant est de 615 €; Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement: 58,67% en 2020 (réalisé), 53,07% en 2021 (réalisé), 44,27% en 2022 (prévu). À titre de comparaison, le ratio moyen établi par l'État pour les communes de notre strate (entre 500 et 2 000 habitants) - voir le rapport mentionné ci-dessus - en matière de part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement est de 45,1%; Dépenses de personnel par habitant : 386,86 € en 2020 (réalisé), 410,03 € en 2021 (réalisé), 479,66 € en 2022 (prévu);

Produit des impositions directes par habitant: 400,08 € en 2020 (réalisé), 419,62 € en 2021 (réalisé), 443,92 € en 2022 (prévu). À titre de comparaison, le ratio moyen établi par l'État pour les communes de notre strate (entre 500 et 2 000 habitants) - voir le rapport mentionné ci-dessus - en matière de produit des impositions directes par habitant est de 421 €; Endettement par habitant: 441,57 € en 2020 (réalisé), 405,55 € en 2021 (réalisé), 362,25 € en 2022 (prévu). À titre de comparaison, le ratio moyen établi par l'État pour les communes de notre strate (entre 500 et 2 000 habitants) - voir le rapport «Les collectivités locales en chiffres 2021» d'août 2021 - en matière d'endettement par habitant est de 611 €;

Il est à noter que ces ratios évoluent également au regard de la population de la commune qui était de 1 416 habitants en 2020, de 1 391 habitants en 2021 et de 1 368 habitants en 2022.



La Commission Culture de Roinville-sous-Dourdan

organise une exposition de peintures,
sculptures, et autres oeuvres artistiques.

Les 3, 4 et 5 juin prochains à la

Grange de Malassis



Les horaires sont les suivants :

le vendredi 3 juin

de 10h à 12h et de 14h à 17h

pour l'accrochage et l'installation des oeuvres

Le vernissage aura lieu le

vendredi 3 juin

à partir de 19h

La Grange sera ouverte au public,

les samedi 4 et dimanche 5 juin

de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le vote du public aura lieu le

dimanche à 20h

Un buffet sera organisé pour la circonstance
Nous espérons que vous serez nombreux à venir admirer ces oeuvres

Les artistes qui souhaitent participer
à cette exposition, pourront téléphoner
à la Mairie au **01 64 59 72 82**

L'urbanisme à votre service

Quelques conseils pratiques

Vous avez un projet de travaux, de construction, de démolition ou d'aménagement sur votre terrain ou votre commerce, voici les informations indispensables à connaître avant de signer un bail, prendre un engagement juridique ou financier, signer une promesse de vente ou un devis d'entreprise.

Prendre connaissance du PLU

Ce document est en libre accès sur le site de la ville www.mairie-roinville.fr et en mairie.

Prendre contact avec le service urbanisme

Compte tenu des délais strictes d'instruction imposés par la loi, il est vivement recommandé de prendre rendez-vous le plus en amont possible et avant tout engagement pour faire étudier votre projet et recueillir les informations réglementaires importantes. Caroline Girard et Estelle Pruvost vous accueilleront sur rendez-vous. Les documents et formulaires obligatoires sont disponibles sur site www.mairie-roinville.fr / Urbanisme / Autorisation d'urbanisme

Nous attirons votre attention sur le fait que tout dossier doit être complet pour être instruit.

Rappel des délais réglementaires d'obtention :

- Certificat d'urbanisme délai d'1 si Cua ou 2 mois si Cub
- Déclaration préalable délai d'1 à 2 mois si consultation extérieure
- Permis de construire délai de 2 à 4 mois si consultation extérieure
- Permis d'aménager délai de 2 à 4 mois si consultation extérieure
- Permis de démolir délai de 2 mois si consultation extérieure

Faites vous aider par un professionnel

Le concours d'un professionnel qualifié (architecte et/ou entrepreneur) est précieux pour tous les types de projet, notamment pour les plus complexes.

DECLARATIONS PREALABLES SUR AVRIL 2022 :

ADRESSE	N° PARCELLE	NATURE DES TRAVAUX	ACCORDÉE LE
1 route de Poissard	A1424	remplacement de fenêtres	11/04/2022
8 rue du Général de Gaulle	A1034	changement de portail et portillon	08/04/2022
8 rue du Général de Gaulle	A1034	peinture façade et volets	08/04/2022
13 chemin de chateaupers	A1283	Terrasse surélevée	12/04/2022

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF SUR AVRIL 2022 :

20 rue des champarts	ZB82	Démolition partielle d'une maison individuelle suite à un incendie
----------------------	------	--

Association «A10 gratuite»

Présidée par Jean-Claude Lagron, l'association A10 gratuite a donné une conférence de presse le samedi 25 mars dernier à la salle St Denis. De nombreux élus avaient répondu présents, notamment Jean-Raymond Hugonet, sénateur de l'Essonne, Daphné Ract-Madoux, sénatrice, Nicolas Meary, maire de Bretigny-sur-Orge, Pierre Vallée, maire des Granges-le-Roi et Isabelle Perdereau, présidente de la Mission Locale des 3 Vallées. Seul territoire de la grande couronne à

être pénalisé, c'est un combat pour les habitants du Dourdannais qui doivent payer les péages pour se rendre à leur travail. La gratuité de l'A10 et l'A11 permettrait également de désengorger nos routes du trafic des poids lourds. Il a été évoqué : les contrats de concessions, l'évolution des négociations, le bilan de l'année. Les idées progressent mais la partie n'est pas encore gagnée et les actions menées de mains de maître par Jean-Claude Lagron ne faiblissent pas.



Comité d'animation de Roinville



Le Comité d'animation de Roinville prend la relève du Comité des fêtes qui n'a malheureusement pu continuer son excellent travail. Il compte faire perdurer les animations les plus classiques (telles que brocante ou Saint Denis) et, à l'avenir en créer d'autres. Pour cela, il a besoin de personnes pour animer le village.

Si vous êtes intéressés pour leur donner un coup de main, ou si vous voulez devenir bénévole, vous pouvez vous inscrire dans l'association CDADR auprès de Mme Langlois (secrétaire) au 06 16 44 29 18.



AEP
Ingénierie
Audits techniques bâtiment

Elliot Polania
Ingénieur conseil en bâtiment et en génie civil

contactez-nous...
0648656227
18 Rue de l'Orme, 91410 Roinville
contact@aep-ingenierie.fr
www.aepingenierie.com



LES P'TITS ZELFES
LUZE ROINVILLE

Votre micro-crèche à ROINVILLE

-  Micro-crèche ouverte de 6h à 22h 7j/7
-  Objectif zéro déchet zéro gaspillage
-  80% d'alimentation biologique
-  Pédagogie innovante
-  Parking

17A2 Route de la Vallée
Hameau Mesnil Grand
91410 ROINVILLE



[Télécharger le dossier de préinscription](#)

 contact@luze-creches.com
 www.luze-creches.com
 @LUZE.Roinville

Les demandes de subventions des associations roinvilloises

Le 07 avril 2022 le conseil municipal a voté les demandes de subventions des associations roinvilloises pour l'année 2022. Il doit être rappelé qu'à partir de cette année, la municipalité a décidé d'adopter une nouvelle approche dans sa politique de subventionnement des associations, à la fois plus dynamique pour soutenir les projets d'investissement des associations et plus rationnelle vis-à-vis de la gestion des deniers publics. La philosophie de cette nouvelle approche peut être résumée de la manière suivante : les demandes de subventions de fonctionnement seront plafonnées à 200 € par an car la municipalité considère que les associations, qui disposent d'adhérents et de cotisations, doivent pouvoir soutenir leur fonctionnement de manière autonome ; parallèlement, les demandes de subventions d'investissement seront déplafonnées et pourront donc faire l'objet de subsides significatifs à la condition que les associations devront proposer à la municipalité un projet d'investissement leur permettant de se développer, de faire croître leur nombre d'adhérents, d'organiser des projets et des événements attractifs. Pour l'année 2022, les subventions ont été attribuées de la manière suivante : Caisse des Ecoles: 3000€; CCAS (centre communal d'action sociale) : 6000€; Régie Transports: 5240 €; Académie des sources: 5430€, soit 3000€ pour la

fête de la musique (investissement) et 2430€ de participation de la commune à la cotisation annuelle des élèves roinvillois, adultes et enfants, soit 26 élèves concernés par cette aide mise en place il y a deux décennies. Parallèlement, la municipalité a décidé d'investir massivement dans un podium/une scène d'intérieur et d'extérieur semi-professionnelle à hauteur de 30 000 € environ en vue de l'organisation d'événements culturels de qualité (fête de la musique, représentation théâtrale, concerts, etc.), d'événements communaux et associatifs (kermesse de l'école, cérémonie des voeux, débats publics, etc.), la scène existante de la commune étant fortement endommagée et ne respectant plus les normes de sécurité ; Les Amis de la Caisse des Ecoles (LACE): 1200€, soit 200 € de fonctionnement et 1000 € pour financer la réalisation d'une fresque de jeux au sol dans la cour de récréation de l'école; Les Bottes de Sept Lieux: 300€, pour un investissement dans une formation de cartographie; Intercoboxe: 200€, pour le fonctionnement de l'association ; Tennis Club: 200€, pour le fonctionnement de l'association. Parallèlement, la commune a prévu, en partenariat avec l'association, d'investir 30 000 € dans un projet d'éclairage aux LED des deux courts de tennis extérieurs afin de poursuivre la redynamisation du tennis club de Roinville. Celui-ci faisant l'objet de subventions de la part d'autres

collectivités (département, région) et organismes publics (FFT), c'est donc la commune qui porte le projet ; Football Club Roinville/Sermaise: 2000€, qui constitue un rattrapage de l'investissement fait par le club dans des équipements sanitaires pendant la crise de la COVID-19 lors des deux dernières années et d'un soutien en fonctionnement vis-à-vis de l'absence de cotisations demandées pour la saison 2019-20 et de la baisse des cotisations en 2021. Soie dans tous ses états: 200 € de fonctionnement ; Capteurs d'images: 250€ pour l'investissement dans de l'équipement matériel de studio; Comme un théâtre: 500€ pour l'investissement dans des équipement de type costumes et accessoires en vue des futures représentations théâtrales de l'association; Rock and Road : 500€ pour l'investissement dans le projet de voyage en Ecosse de l'association à l'été 2022.

Il est précisé que le nouveau comité des fêtes, appelé comité d'animations n'a pas demandé de subvention pour l'année 2022 mais devrait malgré tout organiser les intervillages, la brocante et la venue du père Noël, en lien avec la municipalité.

La municipalité souhaite à l'ensemble des associations une excellente année 2022 et surtout de pouvoir réaliser leur projets, leur événements dans les meilleures conditions possibles !

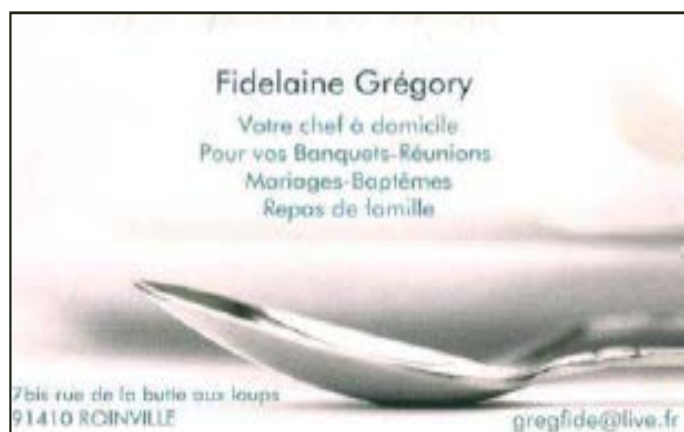


LAVENANT Thierry
ELECTRICITE GENERALE

Neuf Rénovation Dépannage
Automatismes Alarmes

12 chemin de châteaupers
91410 Roinville

06.45.13.99.84
lavenanthierry@sfr.fr



Fideline Grégory
Votre chef à domicile
Pour vos Banquets-Réunions
Mariages-Baptêmes
Repas de famille

7bis rue de la butte aux loups
91410 ROINVILLE

gregfide@live.fr



FETE DE LA MUSIQUE

18 juin
2022

Roinville

CL' swing
Do Hit

- 16h30** • Concert des élèves
à **18h30** de l'Académie des Sources
20h00 • Fête de la musique

Concert extérieur
Grange de Malassis

Entrée libre et gratuite - Collation sur place

■ DÉPARTEMENT

S'installer en Essonne

Ce guide, édité par Heliopoles, est l'un des tout premiers du genre en Ile-de-France. Très pratique, il est destiné aux nouveaux arrivants qui souhaiteraient s'informer sur les études, le logement, l'économie. Il plaira également aux habitants

désireux d'en connaître un peu plus sur leur territoire en matière de loisirs, culture, sport et tourisme notamment. C'est en outre un excellent moyen de promouvoir les richesses de ce département.




■ RÉGION

SNCF : fermeture des guichets des petites gares




Le groupe SNCF Transilien a la volonté de créer «une nouvelle offre de services en gare». Pour cela, il prévoit la fermeture de certains guichets de gares peu fréquentées et le redéploiement des effectifs, ainsi disponibles, dans ses équipes mobiles. La réorganisation s'accompagnera également d'un renforcement des

moyens d'information en ligne. Les négociations entre la direction et les syndicats sont en cours. De nombreux élus, inquiets, se mobilisent par le biais de pétitions et de distributions de tracts pour contester ce projet.


FG-Entreprise
Réalisation de travaux & aménagement du bâtiment
Service à la personne



Fabrice GUILLON
06.10.93.84.63
fg-entreprise@laposte.net
siren : 851959866

S!
services à
la personne

**Entretien
Jardin et Maison**
(Jardinage, Rénovation,
Débaras, Petite Électricité
Plomberie, ...)


Bricolage


Electricité

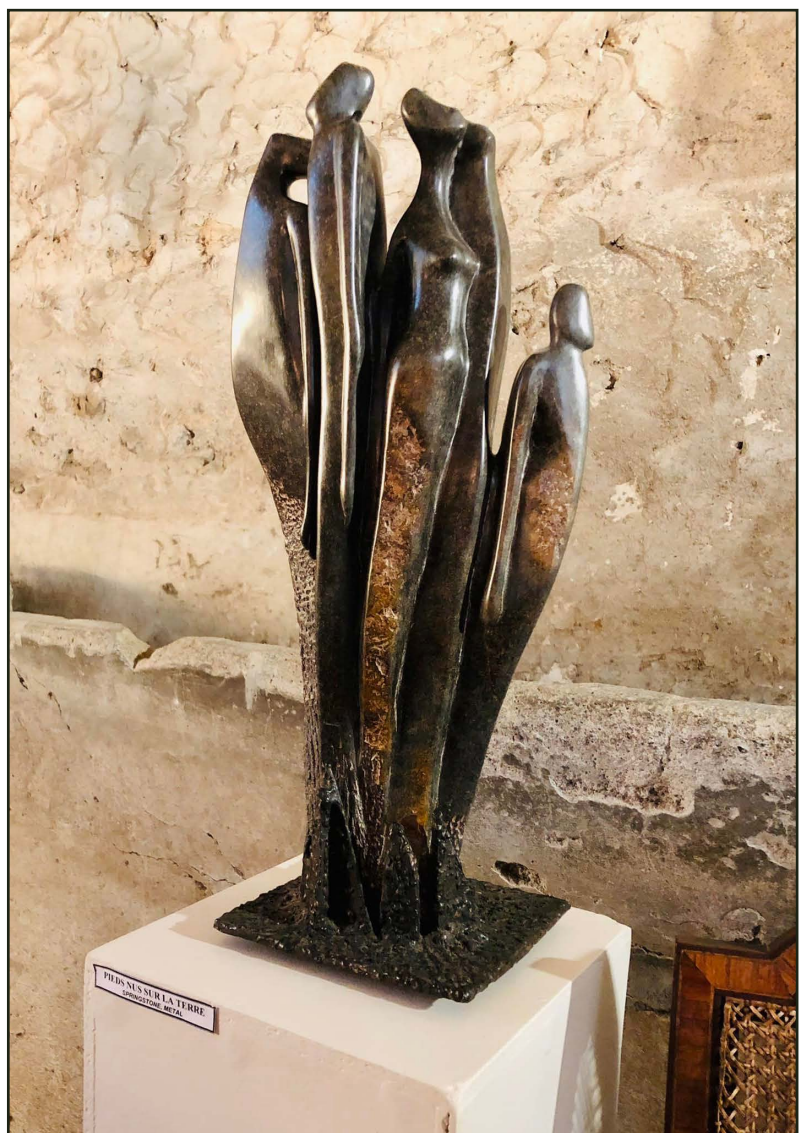
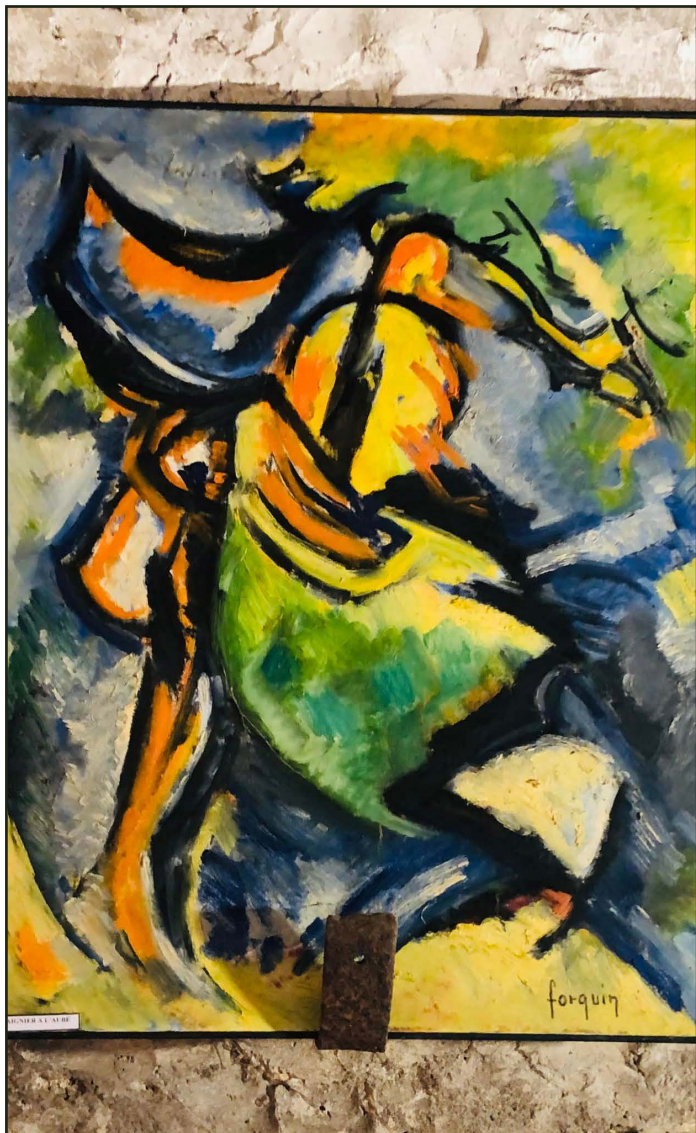

Jardinage


Entretien

Roinville sous Dourdan - 06 51 42 11 43
rene.gaspard.rg@gmail.com

Exposition à la ferme Poissard

Les 2 et 3 avril dernier, la ferme de Poissard s'est à nouveau transformée en salle d'exposition pour admirer de belles peintures colorées et des sculptures contemporaines étonnantes signées Valérie Le Strat et JC Fourquin, deux artistes du cru. Un endroit atypique pour mettre en valeur les œuvres d'art. Voilà ce que Pauline Badin, l'hôtesse des lieux offre dorénavant à Roinville. Un accueil chaleureux, des artistes aux multiples talents, tout est réuni pour faire de la ferme de Poissard, le nouveau rendez vous incontournable de la «scène» artistique roinvilloise.



Un carnaval d'enfer à l'école

Ce vendredi 15 avril 2022, des princesses, des héros, des magiciens ... défilaient dans le jardin de l'école, sur une musique endiablée. Le planning de la journée était chargé entre la préparation de délicieuses crêpes et le défilé costumé. Un tyrannosaure tout droit venu de la galaxie dinosaures est même venu nous rendre visite ! Sans parler de Maya l'abeille qui est venue manger des crêpes avec nous ... Bref, c'était une journée fantastique sous le soleil ;-)
Article rédigé par Camille, Jeanne, Emie R., Emie V., Mélina D.
Contribution pour les idées de Emie V. et May-Ly



**E
X
P
O
S
I
T
I
O
N**

14 et 15 Mai 2022

Ferme de Poissard

Route de Poissard – Roinville

13h-18h les 2 jours

Aline Gautier-Chevreux



**Annule et remplace l'affiche
dans Roinville infos**

**Pour leur rendre hommage, elle expose
certains tableaux de ses grands-parents**



la 6ème marche pour la nature :

Le 7 mai à 15h

Le conseil municipal :

Le 12 mai à 20h

Exposition Aline Gautier-Chevreaux :

Ferme Poissard - Les 14 et 15 mai 2022 de 13h à 18h

Les intervillages à Saint-cyr-sous-Dourdan :

Le 21 mai à 13h

Exposition Herbes Folles et inauguration de la grainothèque :

Salle Saint Denis le 21 mai 2022 de 9h30 à 12h et de 14h à 18h et bibliothèque aux mêmes horaires

L'assemblée générale de l'association Comme un théâtre :

Le 21 mai à la Grange de Malassis

La cérémonie des 800 ans du château de Dourdan :

Le 22 mai à 10h

Le marché local et le 1er marché aux puces de Roinville :

Le 29 mai à de 9h à 13h

Exposition peintures, sculptures et autres oeuvres artistiques :

Grange de Malassis le 3 juin à partir de 19h, les 4 et 5 juin de 10h à 12h et 14h à 19h

La fête de la musique :

Le 18 juin à la Grange de Malassis

Les élections législatives :

Le 12 et 19 juin à la Grange de Malassis

La bibliothèque Marie Claveau
se met au vert
Samedi 21 mai 2022

Exposition Herbes Folles

Par l'association Le musée à travers champs

Salle Saint-Denis

ENTRÉE LIBRE
9H30 - 12H00
14H00 - 18H00

Inauguration Grainothèque

Bibliothèque Marie Claveau

ENTRÉE LIBRE
9H30 - 12H00
14H00 - 18H00



Une grainothèque verra le jour au sein de la bibliothèque au mois de mai.

Elle permettra d'échanger librement des graines de fleurs, légumes et autres aromates. Venez dès à présent déposer vos graines. Renseignements auprès de la bibliothécaire ou au 01 60 81 07 99.

■ MAUREEN PERLY : DE L'OR AU BOUT DES DOIGTS

Petite musique de relaxation, lumière tamisée, me voila allongée sur la table de massage, je me sens bien, je ferme les yeux, ça sent bon chez Maureen ...

Après un nettoyage avec une lotion rafraîchissante, le soin peut commencer ... C'est vraiment agréable, les mains de Maureen sont d'une douceur incroyable ... les orteils, la voute plantaire, la cheville ... Je ressens les bienfaits dans mon corps ... j'ai l'impression que tous mes organes se détendent ...

C'est dans cette douce quiétude que je prends conscience qu'on n'épargne jamais nos pieds. Enfermés tout l'hiver dans des chaussures parfois inconfortables, exposés au vent, au froid, au soleil l'été et le poids de notre corps qui repose sur eux ... ils méritent vraiment qu'on s'en occupe. Surtout quand on réalise que toutes les parties de notre corps sont représentées sur les pieds et les mains et que des points précis peuvent soulager bien des maux ... la réflexologie devrait être un soin remboursé par la sécu ;-)

Arrivée à Angervilliers à l'âge d'un an, Maureen est une jeune femme du cru ;-)

Elle suit ses études à Dourdan puis à Rambouillet où elle passe un BTS action commerciale avec l'envie de travailler dans le monde du bien être et de la cosmétique. Ado, pendant les camps de vacances, elle adorait masser les épaules de ses copines. Ca lui faisait plaisir de faire du bien. Maureen se voyait animatrice formatrice en parfum beauté mais «cet univers est vraiment superficiel et ça ne me convenait pas du tout» dit-elle un peu déçue.

Voilà qui remet alors son rêve en question, mais en attendant de trouver sa voie,

Maureen accepte un CDD dans une société d'impression sur plastique. C'est ce qu'on appelle faire le grand écart ;-)

Puis elle est engagée chez HP, les années passent, son travail et sa vie de famille prennent le dessus pendant de nombreuses années.

En 2014, la famille Bonneveau-Perly s'installe à Roinville et c'est en 2017, lors d'un voyage scolaire où elle accompagne son fils et 89 autres enfants en Bretagne, que sa passion première resurgit.

A son retour, Maureen se sent complètement dépaylée, déconnectée du monde dans lequel elle vivait jusqu'alors, elle découvre via internet la réflexologie qui l'interpelle immédiatement, le bien-être étant ancré en elle depuis toujours.

Mars 2021 est une date clef pour Maureen puisqu'elle commence sa formation. Un an plus tard, après 4 stages, 6H de cours par semaine, 9 tomes à apprendre ... elle décroche son certificat et peut désormais pratiquer en tant que professionnelle à partir du 1er avril 2022. Et ce n'est pas un poisson ;-)

Maureen est heureuse, elle peut enfin se consacrer à sa passion, soulager les maux, favoriser le lâcher prise, la détente, apporter une relaxation totale. « C'est un bonheur de voir mes patients radieux après les soins» me confie-t-elle souriante.

Pour ceux qui l'ignorent, la réflexologie permet de travailler sur des zones reflexes et Maureen propose des soins complets : les pieds, les mains, le visage et le crâne. Vous aimez quand votre coiffeur vous masse la tête entre deux shampoings ? Alors vous allez adorer les soins de Maureen.

Non seulement, elle détend profondément, mais la réflexologie permet également de soulager un très grand nombre de maux : sciatiques, lombalgies, troubles digestifs, hypertension, douleurs articulaires, maux de dos, allergies saisonnières, stress et bien d'autres ...

Et même si Maureen travaille encore 80% de son temps chez HP, son but ultime est de pouvoir exercer la réflexologie à temps plein. «C'est mon souhait le plus cher» dit-elle avec enthousiasme.

En sortant de chez Maureen, j'ai eu l'impression de marcher sur du velours, du coton ... j'avais l'impression de flotter au dessus du sol, mon corps semblait léger. Je ne mettrai pas longtemps avant de retourner la voir et je vous invite vraiment à faire de même, vous ne le regretterez assurément pas, car Maureen a des mains de fée.

Par Myriam d'Arville

Maureen Perly - Mains de Fée Sur RDV :

06 09 66 41 31

Mail : maureen.perly@gmail.com

Site : maureenperly.wixsite.com/mainsdefee



Si vous souhaitez vous exprimer publiquement sur un sujet qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à l'adresser à la mairie avant le 20 du mois. Pour rappel, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être considérés comme reflétant les positions de la mairie.

■ L'ÉTAT CIVIL

Décès :

Aucun décès dans notre commune ce mois-ci.

Naissance :

- ALEYAUME Théo, Anthony né le 14 février 2022
- GINESTET LACROIX Annah, Mila née le 22 mars 2022




 Je ne suis pas une agence, je suis Louise réactive et positive !





Louise LEROY Votre conseillère en immobilier Roinvilloise.


 06 47 71 92 55
 louise.leroy@iadfrance.fr


mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds) gère commercial de la SAS IAD France immatriculée au RCS de EURY sous le numéro 52243385 titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.



LOÏC LAYGUE
PAYSAGISTE

 06 75 06 93 59

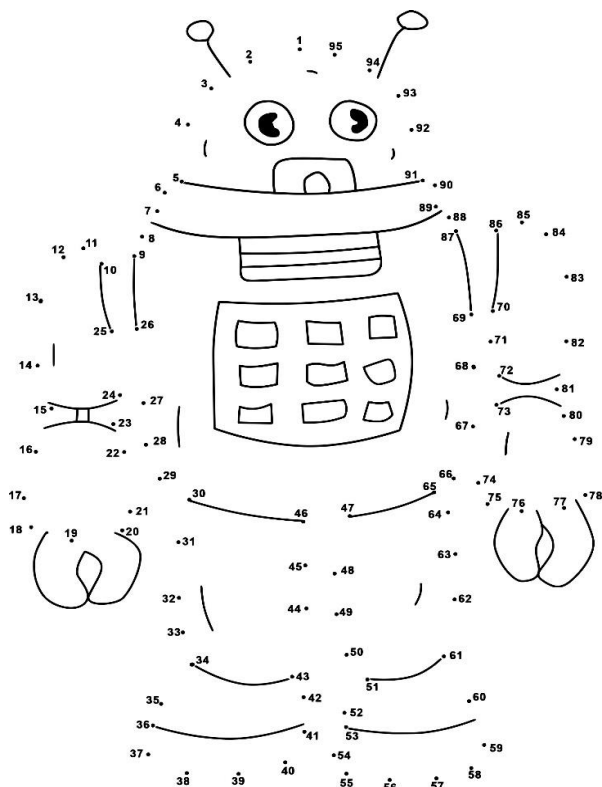
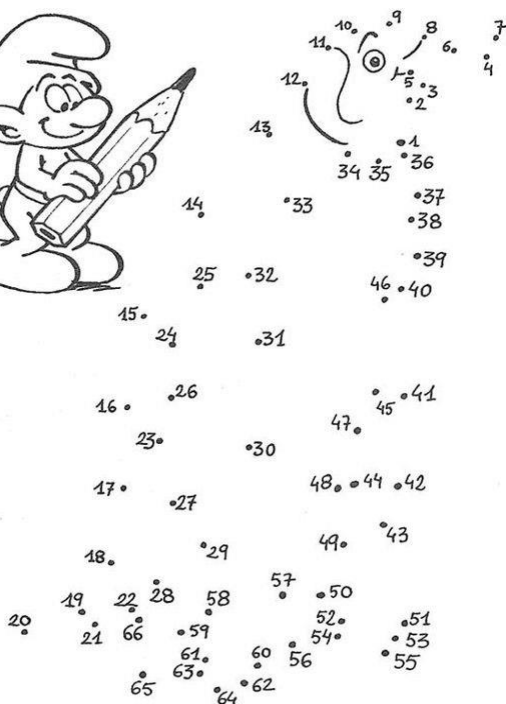
 lavieenvert91@outlook.fr

 6 Route de la Vallée
91410 ROINVILLE

DES JEUX POUR TOUTE LA FAMILLE

1) Points à relier

Relie tous les points en commençant par le chiffre 1, pour voir quel animal se cache derrière ces dessins. Une fois terminé, prends tes crayons de couleurs et donne vie à ces belles images.



2) Connaissez-vous bien votre région ?

- Quand Dourdan devient-elle un Comté ?
 X ème siècle XI ème siècle XII ème siècle
- La maison d'arrêt de Fleury Merogis est le plus grand centre pénitentiaire d'Europe, quelle femme en a été la directrice ?
 Véronique Sousset Nadine Picquet Marie-Line Hanicot
- Quel étrange objet orne le bureau du conservateur du château de Dourdan ?
 Un bois de cerf Une proue de bateau Un lustre en forme de sirène

Résultats jeux adultes RI Avril 22

- 1) 2005
- 2) Saint Martin de Bréthencourt
- 3) 1945

Le marché local et (Presque bio)

De Roinville sous Douroan

LE
29 MAI

Avec plus de 14 exposants !

